

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 29 (1884)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'Union générale de la librairie, 10, rue de l'Abbaye, à Paris, et chez les principaux libraires.

---

A. Heumann. *Les Théories dans les chambres*, 2<sup>e</sup> volume : Instruction militaire du soldat. Paris et Limoges, Henri Charles-Lavauzelle. — Relié toile gaufrée, prix 1 fr. 25 franco.

Le premier volume des *Théories dans les chambres* du capitaine Heumann avait été consacré à l'éducation militaire du soldat ; le second contient tout ce que le soldat doit connaître du *service intérieur*, du *service des places*, du *service en campagne*, du *tir*, des *travaux de fortification*, de la *mobilisation* et de la *justice militaire*, etc.

Ce livre rendra de réels services aux instructeurs et aux soldats.

---

*L'Armée belge*. — 1 vol. in-32, chez Henri Charles-Lavauzelle, à Paris, 11, place Saint-André-des-Arts ; 0,30 cent. broché ; franco 0,35 ; richement relié toile, 0,60 franco.

Depuis la guerre de 1870-71, tout le monde, en France, a senti la nécessité d'étudier les ressources de ses voisins.

C'est le résumé de ces études que M. Charles-Lavauzelle publie dans la *Petite Bibliothèque de l'Armée française*.

*L'Armée belge* forme un petit volume de 96 pages, avec plans et vignettes, qui vient s'ajouter aux nombreux ouvrages de cette publication, et ne sera pas l'un des moins intéressants.

---

Du même éditeur : *Notions sur la viande fraîche destinée à la troupe*, fort utile brochure de 96 pages d'un savant expert en la matière.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**France.** — A la suite des manœuvres d'automne qui viennent de s'achever dans le 1<sup>er</sup> corps d'armée, M. le général Billot, commandant en chef, a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant, bon à lire aussi en Suisse :

*Officiers, sous-officiers et soldats du 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

Les manœuvres d'automne sont terminées, les divers corps de troupes rentrent dans leurs garnisons et les réservistes vont retourner dans leurs foyers. J'ai suivi vos travaux ; je suis heureux de constater les résultats obtenus et les progrès réalisés.

Dans les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> divisions d'infanterie comme dans les trois brigades de cavalerie qui ont manœuvré sur le territoire de la première région, j'ai remarqué l'esprit d'ordre, de discipline, de dévouement absolu qui caractérise les troupes d'élite.

Au milieu des marches pénibles et d'opérations quelquefois diffi-

ciles, j'ai retrouvé, avec bonheur, l'entrain, l'élan et la confiance, ces qualités natives de l'armée française.

Les réservistes ont rivalisé de zèle avec leurs camarades de l'armée active ; l'œil le plus exercé pourrait difficilement établir une distinction entre ces soldats de l'armée nationale. Les généreuses et patriotiques populations du Nord ont fait à tous un accueil fraternel.

L'infanterie, dans les manœuvres de division, mettait pour la première fois en pratique les modifications récemment introduites dans le règlement du 12 juin 1875.

Le succès a été complet. Les unités tactiques, mieux placées par les nouvelles méthodes sous les yeux et dans la main de leurs chefs, ont retrouvé tout naturellement la simplicité, la précision, la rapidité des déploiements et des mouvements offensifs.

La tendance excessive à se cramponner au terrain, en recherchant avant tout des abris, a été abandonnée, et la marche en avant, sagement et audacieusement combinée, avec les feux des divers échelons de la ligne de combat et avec les replis de terrain qui se trouvent dans la direction de la marche, rendra à notre infanterie ses puissantes qualités offensives.

L'artillerie, qui a déjà fait tant de progrès, obtiendra par des méthodes analogues les mêmes résultats, en suivant de plus près les mouvements de l'infanterie.

La cavalerie divisionnaire, dans la marche en avant comme pendant le combat et dans la poursuite ou la retraite, a montré une sérieuse instruction et une initiative que nous ne saurions trop développer.

Les brigades de cuirassiers et de dragons stationnées sur le territoire de la 1<sup>re</sup> région ont exécuté, comme les régiments de cavalerie du corps d'armée, des évolutions par brigade isolée.

Ces manœuvres ont été effectuées à toutes allures avec une grande régularité, quelques-unes avec une rapidité et une précision remarquable. Elles ont ainsi montré, une fois de plus, tout le parti qu'une cavalerie bien conduite peut tirer des principes confirmés par le règlement du 31 mai 1882.

Dans ces diverses opérations, des erreurs ont été commises. Elles ont fait sur le terrain l'objet des critiques des généraux directeurs.

Ces erreurs mêmes ont servi à l'instruction de tous, en faisant mieux sentir l'absolue nécessité de ne jamais s'écarter de la simplicité, de la vérité et de la précision, sans lesquelles toute opération est dangereuse à la guerre.

En résumé, les manœuvres d'automne ont permis de constater sous tous les rapports un véritable progrès, et j'en témoigne à tous ma satisfaction.

Nous maintiendrons ainsi le 1<sup>er</sup> corps d'armée à la hauteur de sa réputation et toujours uni dans un même sentiment de dévouement à la patrie, en toute circonstance, digne de la France et de la République.

— N'ayant pas encore assez de grandes places-frontières, autrement dit de grandes souricières, voici que les Français se mettent en train, dit-on, de transformer Nice en un vaste camp retranché.

---

**Allemagne.** — *Mesures prises au sujet des dégâts commis aux grandes manœuvres.*

La pratique des dernières années a révélé que dans les grandes manœuvres les dégâts devaient être attribués, pour la plus grosse part, aux curieux qui accouraient pour suivre les évolutions. Des récoltes respectées par les troupes étaient foulées et saccagées par la foule des spectateurs ; cependant, par application de la loi sur les grandes manœuvres, le gouvernement était tenu d'indemniser les propriétaires. L'administration militaire allemande, pour faire disparaître cet abus, vient de prendre une mesure très sage qu'il y aurait avantage certainement à imiter dans les autres armées européennes.

La gendarmerie marchant à la suite des troupes a l'ordre de porter spécialement son attention sur les agissements des curieux civils au cours des manœuvres. Il lui sera adjoint, pour l'accomplissement de cette tâche, des sous-officiers et des gefreite tirés de régiments de cavalerie. Ces auxiliaires porteront comme insigne de service sur la tunique ou la capote un hausse-col de métal blanc orné de deux aigles en cuivre.

Gendarmes et auxiliaires devront déférer non seulement aux consignes données par les généraux, mais encore aux mesures locales de protection édictées par le Landsrath.

En outre de leur mission spéciale de surveillance des foules civiles, ces agents devront, conformément aux règlements militaires en vigueur, porter leur attention sur les trains régimentaires, les colonnes de bagages à la suite des troupes, sur la police dans les cantonnements, surtout sur les trainards et les maraudeurs. Lorsque les rassemblements de troupes et de curieux prendront quelque importance, des officiers de gendarmerie seront commandés pour prendre la direction des gendarmes et auxiliaires de surveillance.

— *L'artillerie allemande.* — Il est partout question de compléter sous peu les batteries à six pièces au lieu de quatre seulement qu'elles possédaient pour les troupes de paix, à quelques rares exceptions près. C'est, en déduisant les 16 batteries montées et les 5 batteries à cheval qui ont déjà, même sur le pied de paix, leurs six pièces chacune, c'est 319 batteries qu'il reste, sur 340, à pourvoir de deux canons de supplément avec leurs attelages et leurs accessoires. La dépense qui doit en résulter est estimée à près de neuf millions de marks. Rien que pour l'acquisition des chevaux nécessaires, il faut compter à peu près cinq millions de marks.

**Angleterre.** — *L'Army and Navy Gazette* du 9 août fait connaître, comme inaugurant un nouveau système d'attaque pour l'infanterie anglaise, un Memorandum qui est l'œuvre commune de lord Wolseley et du major général Newdigate. Voici les principales dispositions de ce règlement :

Le bataillon anglais étant composé de huit compagnies, celles-ci doivent se réunir deux par deux dans l'ordre de leurs numéros pour former une colonne d'attaque sous le commandement du plus ancien officier.

Chaque colonne ainsi formée doit employer la 1<sup>re</sup> demi-compagnie en tirailleurs, la seconde en soutiens, la troisième et la quatrième comme corps principal.

Le commandant de la colonne doit informer le chef des tirailleurs de la direction de l'attaque et du flanc par lequel leurs mouvements doivent être réglés avant qu'ils ne se mettent en marche. C'est aussi un devoir de veiller à ce que les soutiens et le corps principal soient toujours à leur place et à sa disposition.

Une colonne sera désignée comme colonne de direction.

Sur l'ordre d'attaquer, les tirailleurs s'avanceront et se déploieront du centre ; ceux des colonnes de droite et de gauche prolongeront la ligne.

Un intervalle de six pas au moins, en sus des trois pas qui doivent exister entre les files, sera conservé entre les tirailleurs des diverses colonnes.

Les tirailleurs de la colonne de direction régleront les mouvements de la ligne de feu et les élans en avant.

Une pause sera faite après chaque mouvement en avant, pour permettre aux hommes de reprendre haleine et de tirer avec calme. Les feux de volée par section sont fortement recommandés.

La ligne de tir ne doit pas être renforcée avant qu'elle ne soit arrivée aussi près que possible de l'ennemi.

Les soutiens doivent se porter en avant au fur et à mesure que les tirailleurs s'avancent eux-mêmes.

Aussitôt que la ligne de tir a été renforcée par les soutiens, le corps principal doit s'en rapprocher jusqu'à 80 pas environ. Il doit s'avancer, soit en ligne, soit suivant telle autre formation qui sera jugée plus convenable. Les files doivent être ouvertes suffisamment pour qu'on puisse se mouvoir en liberté ; mais les hommes doivent être maintenus sous la main.

Au moment de la charge, le feu de la ligne renforcée sera aussi intense que possible. Le corps principal avancera, les tambours et les bugles sonnante la charge. Quand il approchera la mesure sera précipitée. En arrivant à quelques pas de la ligne de feu, et sans s'arrêter, le commandant criera *Chargez !* et de cri sera répété par tous les officiers. Les bugles et les tambours pousseront encore la mesure, jusqu'à ce que toute la ligne ait pris part à la charge. Ils cesseront alors de jouer. La ligne de feu sera avertie au sifflet, et cessera le feu lorsque le corps principal sera à quinze pas d'elle. (En service, les bayonnettes seront au fusil, mais pas dans les exercices de brigade.) Au commandement de *chargez !* les hommes qui la composent doubleront le front et crieront : *Hurrah !* Quand la halte sera sonnée, ce qui sera répété par le sifflet des officiers, les hommes s'arrêteront où ils seront. Le corps principal se mettra en mouvement, les dépassant de vingt pas. Ils tirent alors trois volées par sections, sur l'ennemi en retraite. Dès que ce feu de volée commence, le capitaine de chaque compagnie de l'ancienne ligne de feu, sans faire aucun mouvement en avant ou en arrière, ordonne de serrer les rangs et reforme la compagnie immédiatement en arrière du corps principal.

Si un autre mouvement en avant est ordonné, ces compagnies formeront le corps principal, et les compagnies sur le front se déploieront : la moitié en tirailleurs, la moitié comme soutien. La retraite sera opérée de la même manière.

Excepté pour la charge, où tous les bugles seront réunies, aucune sonnerie ne sera faite, sauf celle du brigadier aux manœuvres de

brigade, et celle du lieutenant-colonel aux manœuvres de bataillon.

L'*Army and Navy Gazette* reconnaît elle-même que le Memorandum n'est pas rédigé assez clairement pour se passer d'explications supplémentaires. Elle en dégage deux principes : 1<sup>o</sup> la nécessité de maintenir, pendant l'attaque, une chaîne distincte et bien définie de responsabilité depuis le chef du bataillon jusqu'au conducteur de chaque section.

2<sup>o</sup> La conservation d'unités intactes depuis le moment où l'attaque commence jusqu'à celui où l'ordre est donné de se reformer après la charge finale. Dans le système actuel, lorsque la ligne de feu est renforcée par les soutiens, les hommes de diverses compagnies sont arrêtés. Il n'en sera plus de même dans le nouveau système et la confusion sera réduite au minimum. C'est un progrès considérable sur tout ce qui a été fait dans l'armée anglaise pour décentraliser le commandement et la responsabilité sur le champ de bataille. Le chef de bataillon doit renoncer à l'idée de commander directement et de sa propre voix les quatre colonnes d'attaque qu'il dirige, il doit donner des ordres clairs et précis aux chefs de ses colonnes, avant de lancer et borner son rôle à contrôler les mouvements qu'ils opèreront d'après leur propre initiative et suivant les incidents de la lutte. C'est une révolution dans la tactique de l'infanterie anglaise.

---

**Italie.** — *Fortifications de la Spezia.* — L'adjudication pour les fortifications de la Spezia n'ayant produit aucun résultat, le ministère de la guerre s'est décidé à faire exécuter ces travaux par la direction du génie, avec le concours de quelques compagnies de sapeurs.

Ces travaux consistent en :

1<sup>o</sup> Un fort sur le mont Rochetta, lequel domine la vallée de la rivière Magra, et se trouve en face de la ville de Sarzana, du côté de l'embouchure de cette rivière. Ce fort est de la plus grande importance pour la défense de la place, il sera armé de 26 canons et de 4 mortiers ; sa construction donnera lieu à une dépense de 2,340,000 francs.

2<sup>o</sup> Une batterie au milieu de Castagna, sur la côte occidentale du golfe de la Spezia : cette batterie a pour but de protéger, par des tirs presque rasants, les passages de la digue qui traverse le golfe. L'armement de cette batterie se composera seulement de trois pièces d'artillerie de 40 centimètres. La dépense approximative pour exécuter ces travaux qui seront en partie hydrauliques, est évaluée à 231,000 fr.

3<sup>o</sup> Un ouvrage mixte sur le mont Castellazzo qui fait partie de la ligne intérieure de la défense le long du contrefort adossé à la Spezia, côté de l'Orient. Cet ouvrage sera armé de six canons de 15 centimètres, et de trois de 9 centimètres. La dépense est évaluée à 230,000 fr.

— *La cavalerie.* — La cavalerie se compose de 20 régiments dont dix appartiennent à l'arme des lanciers et les dix autres à l'arme des dragons.

Chaque escadron renferme une escouade de sapeurs bien dressés

et parfaitement équipés. Le service d'exploration est régi par une instruction officielle dont la clarté ne laisse rien à désirer. Les belles manœuvres d'automne, en 1883, témoignent en même temps en faveur de cette instruction et du corps chargé de l'exécuter. La résistance du cheval est l'objet d'études continuelles. On se rappelle la marche que les officiers du régiment de Novare ont exécutée il y a quelques temps : 500 kilomètres en cinq jours.

La cavalerie consacre aux exercices des combats à pied le temps nécessaire à une bonne instruction. Ces exercices ne se bornent pas à la défense des positions occupées, mais ils s'étendent jusqu'aux attaques à la baïonnette dans les contre offensives. La selle employée jusqu'ici est la selle hongroise. Mais une autre selle dont la charpente est entièrement en fer se trouve à l'essai dans quelques régiments. Pendant le combat à pied, le sabre est accroché à la selle.

L'uniforme de la cavalerie est de bon goût et ne coûte pas cher. Il se compose d'une lévite à col rabattu, courte et fort commode. La capote est surmontée d'un capuchon. Les bottes sont très hautes. Les lanciers portent le casque et les dragons un bonnet à poil excessivement gracieux. Au quartier, les hommes sont habillés d'une veste en toile doublée. En hiver cette veste est portée sous la lévite.

La tenue de parade des officiers comprend les épaulettes, la giberne et les décorations, quand ils en ont. En hiver, et en dehors de leur service, on leur permet un uniforme élégant et grave à la fois.

---

**Autriche.** — *Fortifications de Pola.* — D'après un journal allemand, les fortifications de Pola sont très avancées. Les deux forts, Tueto et Vérudella, qui défendent l'entrée du port central, sont déjà cuirassés. Les tourelles dont chacun des forts doit être armé, appartiennent au système Gruson, et sont revêtues de plaques ayant plus d'un mètre d'épaisseur. La partie mobile des tourelles pèse un million de kilogrammes ; cependant, elle exécute en une minute un mouvement de rotation autour de son axe. Ainsi le canon dont cette partie mobile est armée, peut être pointé dans toutes les directions possibles.

Ce canon, d'un très puissant calibre, sort des manufactures Krupp.

Chacun des deux forts du port de Pola sera armé de deux de ces tourelles tournantes, dont le prix de chacune est de cinq millions.

Jusqu'ici aucune puissance n'avait entrepris de construire des tourelles présentant des dimensions aussi considérables.

---